



INACCEPTABLE !

Baisse de la valeur du point simpa de 30%...



16 janvier 2015



Les élus CFDT demandent à la direction de BDDF de s'expliquer sur la baisse de la rémunération du point SIM-PA de l'ordre de 30% qui résulte d'une nouvelle règle de répartition arbitraire de distribution de l'enveloppe globale.

Cette décision prise unilatéralement sans concertation, crée un intense malaise chez les commerciaux qui ressentent :

- un manque de considération,
- un manque de reconnaissance face aux efforts demandés notamment pour le passage à Préférence Client,
- un manque d'écoute, de concertation, et surtout d'explications,
- une absence d'objectivité dans les critères de répartition des primes collectives.

Les commerciaux et la CFDT s'interrogent sur la pertinence et sur l'objectif recherché à travers cette modification très importante du commissionnement individuel qui aura des conséquences sur les rémunérations. A la veille d'une refonte en profondeur des incitations commerciales, cela provoque un véritable sentiment d'injustice et de découragement.

Pour la CFDT, en ce début d'année, il est primordial que BDDF fédère ses équipes, et à travers le dialogue social, prenne des engagements forts.

La CFDT n'accepte pas cette baisse et demande instamment à la DG de tout mettre en œuvre pour revenir à un dispositif de commissionnement respectueux du travail des commerciaux.

Pour la CFDT, les éventuelles réformes doivent être discutées, clarifiées et négociées avant toute mise en œuvre.

DÉLÉGATION NATIONALE Cfdt - CSD05A1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 31 89

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
Cfdt.nationale@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email

Je souhaite adhérer

Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

